

## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>99880</b>	De <b>M. Sylvain Berrios</b> ( Les Républicains - Val-de-Marne )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Transports, mer et pêche		<b>Ministère attributaire</b> > Transports
<b>Rubrique</b> > transports ferroviaires	<b>Tête d'analyse</b> > transport de voyageurs	<b>Analyse</b> > rapport. recommandations.
Question publiée au JO le : <b>11/10/2016</b> Date de changement d'attribution : <b>18/05/2017</b> Date de renouvellement : <b>31/01/2017</b> Question retirée le : <b>20/06/2017</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Sylvain Berrios attire l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès de la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat, chargé des transports, de la mer et de la pêche sur le contenu de la partie du rapport 2016 de la Cour des comptes intitulée « les transports ferroviaires en Île-de-France depuis 2010 : des progrès sensibles, des insuffisances persistantes ». Il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures envisagées afin de remédier à la situation offerte aux usagers des transports collectifs qui apparaît incompatible avec la politique menée d'encouragement à l'usage de ce mode de déplacement.